

Procès verbal

Le jeudi 11 juillet 2024 à la mairie de Strenquels, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 03 juillet 2024, s'est réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GIMEL.

Secrétaire de la séance : Patrice GILLET

Présents : Guy GIMEL, Daniel BREIL, Olivier ROCHE, Patrice GILLET, Solange CAVANIÉ, Cyril FOUILLOUX-ROUX, Eric BATUT

Représentée : Chrystèle GENEZ représentée par Daniel BREIL

Absents et excusés : Fabien MOMBRUN, Marie - Laure LONCHAMBON, Josiane GUYTARD

Ordre du jour :

- 1 : Délibération décision modificative au budget 2024;
- 2 : Délibération lancement architecte travaux salle des fêtes ;
- 3 : Délibération avenant au contrat GROUPAMA ;
- 4 : Délibération délégué RGPD ;
- 5 : Ciné Belle Etoile 2024 ;
- 6 : Informations et questions diverses.

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 2024 a été approuvé à par les membres présents.

Délibérations du conseil :

Vote de crédits supplémentaires par une décision modificative au budget (N° DE_2024_021)

Le conseil autorise Monsieur le Maire à effectuer le virement de crédits suivants afin de régler la mise à jour de l'antivirus et du 2^{ème} écran du secrétariat de mairie.

Compte 2051	Concessions, droits similaires	148.00 €
Compte 2132	Bâtiments privés	-148.00 €

Délibération : adoptée

Construction d'un atelier municipal et de restructuration de la salle des fêtes

Lancement consultation maîtrise d'œuvre (N° DE_2024_022)

La salle des fêtes nécessite des travaux de restructuration au niveau des arches de la salle intérieure, la rénovation du point chaud et du préau extérieur.

De plus le conseil a décidé également de construire un atelier municipal sur la partie arrière du parking situé « chemin la Vigne Longue » pour stocker le matériel technique.

Pour cela, il est nécessaire de consulter un maître d'oeuvre pour les travaux de ces bâtiments. Parallèlement il sera effectué les demandes de subventions correspondantes.

Le conseil autorise donc Monsieur le Maire à contacter 3 architectes la semaine prochaine pour nous adresser une offre de prestations pour ces travaux pour la rentrée de septembre.

Délibération : adoptée

Avenant au contrat d'assurances souscrit auprès de GROUPAMA (N° DE_2024_023)

Monsieur le Maire présente l'avenant au contrat souscrit auprès de GROUPAMA avec de nouvelles garanties sans incidence sur la cotisation annuelle.

En attendant une nouvelle consultation pour les contrats d'assurances de la commune, le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant de GROUPAMA avec effet au 1^{er} août 2024.

Délibération : adoptée

Règlement européen de protection des données (RGPD) :

Le maire a reçu une lettre d'AGEDI qui nous informe de l'arrêt de sa mission auprès de notre commune en tant que délégué à la protection des données au 31 décembre 2024. De ce fait, Monsieur le Maire est chargé de trouver un nouveau prestataire. (Exemple : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot...)

Ciné Belle Etoile 2024 :

Monsieur le Maire souhaite que les élus et les associations organisent le repas et le cinéma en plein air le 9 août prochain. Prévisions du nombre de personnes revues à la baisse. Réservation conseillée à ajouter sur les affichettes qui seront distribuées aux habitants par les élus pour annoncer la séance de Strenquels. (Film : « Le Vélo »)

Informations et questions diverses :

- Le coffret de la fibre de La Roquette a une nouvelle fois été arraché par l'équarisseur ;
- Renouveler la demande auprès d'Orange pour raccrocher le fil téléphonique à Lamorétie ;
- Canaliser l'eau de Friat qui inonde les noyers et buse à déboucher à Friat avec des manchons ainsi qu'une mini pelle ;
- Epareuse : pas assez de disponibilité des chauffeurs et de sortie du tracteur ;
- Réfection « route de la Vicomtesse » par l'entreprise PIJASSOU TP mandatée par CAUVALDOR ;
- Rouvrir le chemin communal de Bonard sous l'immeuble DELPY ;
- Travaux de Ripane Ligne HTA : goudronnage prévu vu la fin des travaux et castine à mettre devant le transformateur ;
- Plaques d'adressage à finir de poser et de distribuer ;
- Bac d'équarrissage prévu à la station d'épuration au Lissard.

Guy GIMEL
Président de séance

Patrice GILLET
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final vertical stroke, representing the signature of Patrice Gillet.